

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DIPLÔME DE NIVEAU 3



Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole (CAPa)

Métiers de l'Agriculture SPÉCIALITÉ RUMINANTS

CFPPA - REINACH FORMATIONS

RNCP 40523



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à **développer les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier d'ouvrier agricole spécialisé en élevage de ruminants** (bovin, caprin, ovin) dans des exploitations agricoles ou structures associées.

PUBLIC CIBLÉ

La formation s'adresse à des **jeunes souhaitant se qualifier pour exercer des fonctions de salarié agricole ou de remplaçant en élevage de ruminants**, notamment :

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de **16 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage**
- Être âgés d'au moins 15 ans révolus au 31 décembre de l'année civile du démarrage du contrat et ayant terminé une classe de 3^e
- Posséder un niveau scolaire équivalent à la fin de 3^e.
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec un maître d'apprentissage dans une exploitation d'élevage de ruminants.
- Participation à un entretien individuel de positionnement avec le centre de formation.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Aucun coût de formation pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO de l'employeur entre 4000 et 14300 euros). L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat.

EPI (Equipe de Protection Individuelle à prévoir.) avec possibilité d'une prise en charge selon le statut.

STATUT DE L'APPRENTI

L'apprenti est salarié de son entreprise, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au centre de formation.

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée : **2 ans soit 800 heures en centre et 2100 heures en entreprise.**
- Organisation en alternance (centre de formation / entreprise)
- Rentrée : Septembre (possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée si places disponibles).
- Période de recrutement de janvier à septembre.

Le rythme d'alternance est défini par le calendrier pédagogique annuel et peut évoluer selon l'année de formation afin de favoriser la montée en compétences et l'autonomie progressive de l'apprenti.



CONTENU DE LA FORMATION

Unités professionnelles :

- Connaissance de l'entreprise agricole et des systèmes de production.
- Réalisation des travaux liés à la conduite du troupeau : alimentation, soins, traite, suivi sanitaire et reproduction.
- Réalisation des travaux liés à la production d'aliments pour les animaux, gestion de pâturage et cultures fourragères.
- Entretien courant des équipements, bâtiments et matériels liés à l'élevage.
- Compétences transversales : sécurité, hygiène, bien-être animal, environnement, comportement professionnel.

Unités générales :

- Français, mathématiques, sciences appliquées, communication, langues vivantes, histoire-géographie, EPS

Unité capitalisable d'adaptation régionale (UCARE)

- Réaliser les travaux d'entretien des abords de l'entreprise agricole

MODALITES PEDAGOGIQUES PRATIQUES DE FORMATION

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques contextualisés, travaux pratiques, visites d'exploitations.
- Activités en situations réelles ou reconstituées.
- Interventions de professionnels du secteur agricole

Modalités d'évaluation :

- Évaluation par Unités Capitalisables, tout au long de la formation
- Le CAPa est obtenu après validation des 7 blocs de compétences
- Évaluation en situation professionnelle (entretiens d'explicitation, mises en situation).
- Possibilité de capitalisation des UC acquises pendant 5 ans
- Possibilité de parcours individualisé selon projet et positionnement.

POURSUITES D'ÉTUDES

Poursuites de formation possibles :

- Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA).
- BP Responsable d'Entreprise Agricole ou certificats de spécialisation selon la voie choisie.
- Autres formations de niveau supérieur liées à la production animale ou à l'agroalimentaire.

Débouchés professionnels :

- Ouvrier agricole polyvalent spécialisé en élevage de ruminants,
- Salarié en exploitation agricole,
- Collaborateur en groupement d'employeurs ou services de remplacement agricole.

! LES +



**Exploitation
support**



**Halle
machinisme**

! Quelques chiffres

80% de réussite au diplôme
20% d'abandon
25% de rupture
18% d'insertion pro (à 6 mois)
9% de poursuite d'études
Satisfaction 8/10
 Chiffres 2023/25

! CONTACTS

Via le formulaire
en ligne [ici](#)
ou en scannant
ce Qr Code



Plus d'infos ici



CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert
73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 25 42 02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr